

LE GUÉDENIAU (Maine-et-Loire)

Logis de Vendanger

Croisée et demi-croisée

Fin du XV^e siècle



Ce logis conserve deux importants vestiges de ses châssis de fenêtres d'origine¹. Bien que seuls les compartiments du haut d'une croisée et d'une demi-croisée soient préservés, il s'agit de témoins précieux qui montrent dans un même édifice une étape importante de leur évolution : le passage des volets à lames vers ceux à bâti assemblé.

La croisée A

Les deux vantaux vitrés ferment le haut d'une croisée située à l'étage et en façade postérieure du logis (fig. 1.4 et 1.5). Ils sont constitués d'un bâti assemblé traditionnellement à tenons et mortaises dans lequel deux feuillures permettent de fixer un panneau de vitres à l'extérieur et d'insérer un volet affleuré à l'intérieur. Ce dernier est constitué d'ais (planches) minces en chêne raccordés à joint vif². Ces planches sont maintenues par deux barres à l'aide de chevilles préalablement fendues pour y introduire des coins du côté des barres (fig. 1.8). Bien évidemment, les ais sont débités sur quartier pour leur garantir une meilleure stabilité.

La rotation du volet et du vantail vitré est assurée par deux pentures à charnière (fig. 1.7). Ce type de ferrure regroupant les deux articulations peut être utilisé lorsque les ébrasements de la fenêtre sont en pierre tendre, caractéristique qui permet leur entaillage facile au droit des pentures dont l'emplacement est alors rigoureusement dicté par la position des traverses du volet³.

Le volet et le vantail ferment par des loquets sans platine. Assez curieusement, leur clenche, forgée dans un simple fer plat découpé, ne présente aucun système de préhension (fig. 1.6 et 1.7). Quant aux angles du vantail vitré, ils sont renforcés par des bandes de fer plat faisant office d'étriers (fig. 1.8). On leur attribue généralement un rôle de maintien des assemblages. Dans le cas présent, la finesse des bandes de fer et la position de leurs clous de fixation laissent quelque peu sceptique sur leur efficacité. Ces renforts avaient peut-être également pour objectif de protéger les éléments en bois d'un contact trop direct avec la fenêtre en pierre.

La demi-croisée B

Le vantail subsistant de cette demi-croisée est situé à l'étage et en façade antérieure, juste au-dessus de la porte (fig. E.1 et 2.4). Il est en tous points comparable aux précédents. Sa grande originalité provient de son volet. Ici, le traditionnel volet de planches est abandonné au profit d'un bâti



Fig. E.1 – Le logis avant restauration, en 1998.

Fig. E.2 – Le logis après restauration, en 2013.

1 Il s'agit d'une deuxième version de notre étude de 2006 pour intégrer le résultat des analyses dendrochronologiques faites en 2015.

2 Plus souvent, les joints sont réalisés par une feuillure et une contre-feuillure qui n'occasionnent pas de jour en cas de retrait des panneaux.

3 Voir le logis du Grand Poillé à Contest (étude n°53006) où les éléments de ferrage sont dissociés pour pouvoir être réglés séparément dans des ébrasements en pierre dure.

panneaux embrevés (fig. E.3). Il suffit de regarder le plan n°2 pour mesurer le problème que pose cette façon de faire lorsque l'on souhaite conserver un volet au même nu intérieur que le vantail vitré pour utiliser les classiques pentures à charnière. L'étrangeté de la conception adoptée pourrait faire douter de son authenticité. Il est toutefois aisé de la démontrer par l'emplacement des gonds. D'une part, le vantail vitré n'est pas démontable (la sous-face du linteau ne le permet pas, voir fig. E.3) et n'a donc pas pu être modifié, d'autre part, les pentures à charnière correspondent parfaitement à l'emplacement des traverses de ce type de volet (voir les châssis précédents où les pentures sont décalées vers l'axe horizontal du volet pour mettre en place les barres chevillées). Le procédé est donc bien le fruit d'une réflexion pour adopter, et adapter, un volet à bâti en lieu et place d'un volet à ais minces⁴. Dans les premières décennies du XVI^e siècle, seront mises au point la technique de la feuillure périphérique et la serrurerie adaptée permettant un recouvrement des bâtis les uns sur les autres⁵. En attendant, le menuisier a choisi un bâti relativement mince, de l'ordre de 22 mm d'épaisseur, dont il a amaigri les rives pour les faire affleurer plus ou moins au vantail⁶. A défaut d'être rationnelle, cette technique, qui n'est pas immédiatement perceptible, satisfait parfaitement l'œil. Elle gêne toutefois le fonctionnement du pêne de la targette employée sur le vantail et a contraint le menuisier à entailler le volet (fig. 2.6). Comme sur les châssis de la croisée, le volet fermait par un loquet dont il ne subsiste que les traces de son emplacement. Les assemblages du vantail ne sont plus renforcés par des étriers, mais par de simples platines posées en applique aux deux faces (fig. 2.5).



Fig. E.3 – Demi-croisée B (vantail supérieur)

Typologie

Bien qu'il ne soit pas possible de restituer le dessin des vantaux inférieurs de ces fenêtres et donc d'en définir le type avec assurance, un vestige d'une paumelle⁷ retrouvé dans les décombres donne quelques indications et permet d'émettre deux hypothèses sur leur aspect primitif. D'une façon générale, les paumelles constituées d'une simple platine verticale et d'un nœud de gond servent à ferrer des volets à bâti ou des vantaux vitrés renforcés par un soubassement à panneaux. Dans ce dernier cas, la paumelle est située au pied du vantail et fixée sur le battant. L'utilisation de simples volets pour clore les compartiments inférieurs d'une croisée ne semble pas fréquente en Anjou, au contraire de la Bretagne voisine. Le Centre de recherches sur les monuments historiques en a relevé un exemple au manoir du Plessis-Rougebec à Montigné-les-Rairies (Maine-et-Loire) et nous en avons étudié un autre au logis de Fontaine-Bresson à Vernantes (Maine-et-Loire). A l'inverse, les vantaux vitrés réduits par un paneautage pour leur assurer suffisamment de rigidité sont relativement nombreux dans cette région. Assez logiquement, on peut donc penser que les quatre compartiments des croisées de ce logis étaient vitrés, ceux du bas étant toutefois restreints par un soubassement à panneaux.

Datation

Lors de l'étude de ces châssis en 2006, nous avons conclu que la fenêtre couronnée d'une accolade et sa mouluration, la persistance de volets à ais minces, le renforcement des assemblages par des ferrures, la serrurerie rudimentaire sans platine ainsi que l'adoption d'un volet à bâti suivant une technique balbutiante nous incitaient à les dater de la fin du XV^e siècle, voire du début du suivant.

En 2015, le laboratoire Dendrotech a prélevé des échantillons de bois pour effectuer une analyse dendrochronologique sur le plancher de comble, la charpente et une cloison. Les deux premiers ont révélé un abattage des bois durant l'automne ou l'hiver 1495/1496 et la dernière en 1498. Les prélèvements confirment donc une réalisation des châssis de fenêtres à la fin du XV^e siècle.

Situation



Typologie présumée

Type 4.MM.P



Documents annexés

Planche n°1 : Croisée A
 Planche n°2 : Demi-croisée B
 Plan n°1 : Croisée A
 Plan n°2 : Demi-croisée B

4 Depuis 2006, nous avons retrouvé d'autres exemples de cette technique sur des châssis provenant de la région du Mans (étude n°72003) et du logis de Fontaine-Bresson à Vernantes (étude n°49003).

5 Voir notre étude d'une croisée du deuxième quart du XVI^e siècle dans un manoir de la région de Carentan (étude n°50003).

6 Le Centre de recherches sur les monuments historiques (Ministère de la Culture) a relevé quelques châssis dans l'ouest de la France où les volets à bâti affleurent le nu intérieur des vantaux, notamment à Angers (maison de la rue Saint-Laud), Poillé-sur-Vègre (château de Verdelles), Firfol (manoir Saint-Christophe), Noyal-sur-Vilaine (manoir de Bois Orcan) et Avoise (manoir de la Perrine de Cry). Dans tous ces exemples, les vantaux vitrés ont une épaisseur importante pour encastrer les volets et dans plusieurs cas, ces derniers présentent une feuillure permettant de les insérer plus profondément jusqu'à leur faire approcher les panneaux de vitres.

7 Il s'agit d'une simple platine rectangulaire sur laquelle le nœud de gond a été cassé. Des paumelles du même type sont visibles sur une demi-croisée du logis du Grand Poillé à Contest (étude n°53006).